



ISSN NO. 2320-5407

*Journal Homepage: - [www.journalijar.com](http://www.journalijar.com)*

**INTERNATIONAL JOURNAL OF  
ADVANCED RESEARCH (IJAR)**

Article DOI: 10.21474/IJAR01/12161  
DOI URL: <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/12161>



INTERNATIONAL JOURNAL OF  
ADVANCED RESEARCH (IJAR)  
ISSN 2320-5407  
Journal Homepage: <http://www.journalijar.com>  
Journal DOI: 10.21474/IJAR01

### **RESEARCH ARTICLE**

**ÊTRE FEMME À LA RUE : DU BESOIN INDIVIDUEL AUX ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES**

**BEING A WOMAN ON THE STREET : FROM INDIVIDUAL NEEDS TO SOCIAL, ECONOMIC AND  
POLITICAL ISSUES**

**Honorine Pegdwendé SAWADOGO**

Sociologue chercheure à l'Institut des Sciences des Sociétés/Centre National de la Recherche Scientifique et  
Technologique (INSS/CNRST).

#### **Manuscript Info**

##### **Manuscript History**

Received: 15 October 2020

Final Accepted: 19 November 2020

Published: December 2020

##### **Key words: -**

Femmes, Rue, Ville, Enjeux De  
Développement

#### **Abstract**

Ouagadougou, capitale du Burkina Faso est la ville la plus peuplée du pays. Elle est perçue par de nombreux Burkinabè comme la référence en matière de développement. De fait, elle attire de nombreux migrants, rendant la vie chère et le marché du travail compétitif. L'objectif de la présente étude est de comprendre la présence de plus en plus marquée de femmes dans les rues de Ouagadougou et d'analyser les enjeux que soulève leur présence quotidienne dans les rues et leur absence par ailleurs dans les foyers. Aussi, l'enquête qualitative a été privilégiée afin de mieux saisir les perceptions, les expériences et vécues des femmes. Nos résultats révèlent que ces femmes vivent dans des conditions précaires. Elles rencontrent des difficultés pour accéder à un emploi stable à Ouagadougou, ce qui les plonge dans une situation de sous-emploi et donc d'absence de revenus. Pour ce faire, certaines d'entre elles survivent grâce aux dons et aumônes. Bien que les dons, les aumônes et les libéralités diverses permettent aux femmes de répondre partiellement à certains impératifs de la vie, cette présence quotidienne des femmes dans les rues n'est pas sans soulever des enjeux de développement au plan social, économique et politique.

*Copy Right, IJAR, 2020, All rights reserved.*

#### **1. Introduction: -**

Les villes africaines subissent une croissance urbaine qui n'est pas toujours accompagnée d'une croissance économique soutenue. L'on note une insuffisance de planification urbaine qui entrave la capacité de ces villes à être fonctionnelles, sûres, résilientes et économiquement inclusives (Magrin, 2018). Les villes du Burkina Faso sont illustratives à cet effet car, elles ne sont pas à mesure de prendre en charge l'expansion démographique rapide ou de fournir des emplois, des logements et autres services élémentaires à leurs populations. Cette incapacité à répondre aux besoins des populations a pour effet d'exclure des milliers de Burkinabè des avantages socioéconomiques de la vie urbaine : se nourrir, se loger, se soigner, scolariser les enfants, etc. L'écart entre riches et pauvres ne peut que s'en trouver accentué, non seulement pour ce qui est du bien-être, mais aussi dans la différenciation spatiale qui détermine l'accès aux ressources, aux équipements et aux diverses chances que peut offrir la vie, faisant de ces villes des lieux de survie pour la majorité des populations. À Ouagadougou, on observe une diversité de phénomènes sociaux dont certains sont qualifiés de fléaux sociaux. C'est le cas de la mendicité, réprimée par les textes juridiques,

**Corresponding Author:- Honorine Pegdwendé Sawadogo**

Address: - Sociologue chercheure à l'Institut des Sciences des Sociétés/Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (INSS/CNRST).

mais dont la pratique prend des formes multiples et de l'ampleur. En effet, au Burkina Faso, la loi n° 043/96/ADP du 13 novembre 1996 inscrite dans le Code pénal prévoit des sanctions contre certaines formes de mendicité. La section 5, de l'article 242 à 249. Par exemple l'article 242 stipule: « Est puni d'un emprisonnement de deux à six mois, quiconque, ayant des moyens de subsistances ou étant en mesure de se les procurer par le travail, se livre à la mendicité en quelque lieu que ce soit ». Quant à l'article 243, il souligne ceci: « Sont punis d'un emprisonnement de trois mois à un an, tous mendiants, mêmes invalides ou dénués de ressources, qui sollicitent l'aumône en : usant de menaces; simulant des plaies ou infirmités; se faisant accompagner par un ou plusieurs jeunes enfants; pénétrant dans une habitation ou ses dépendances sans autorisation du propriétaire ou des occupants; réunion, à moins que ce soit le mari et la femme, l'infirmes et son conducteur ».

Malgré cet arsenal juridique, plusieurs typologies de personnes en situation de rue sont observées dans les rues de Ouagadougou : les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, les personnes valides et les enfants vivant dans la rue. Une étude menée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) montre que cette typologie connaît une mutation rapide avec l'arrivée massive des femmes dans la rue (INSD, 2011). Bako (2008) et Sawadogo (2018) soulignent également dans leur étude le nombre de plus en croissant de femmes en situation de rue à Ouagadougou. Elles sont de toutes les catégories : valides ou en situation de handicap, jeunes ou âgées, avec ou sans enfant. De nos jours, la présence particulière des mères de jumeaux est visible dans les rues de Ouagadougou. Celles-ci mendient quotidiennement au niveau des carrefours et devant les épiceries, les stations d'essence et les établissements bancaires, les espaces de stationnement et les mosquées (INSD, 2011 ; Degorce, Sawadogo et Nikiéma, 2016 ; Sawadogo, 2018 ; Sawadogo, 2020). Pour une population croissante, le besoin de se nourrir avec des ressources naturelles limitées, dans des conditions climatiques de moins en moins prévisibles, engendre débats, mobilisations et politiques publiques. Les zones rurales se vident de sa main d'œuvre au profit des villes, notamment la capitale qui attire une foule de travailleurs, mais qui n'arrive pas à leur trouver de l'emploi, condamnant certains à dépendre de la rue pour survivre. Les politiques qui ne sont que théoriquement punitives et pratiquement inadaptées aux contextes socioculturels du Burkina Faso, contribuent à encourager la charité privée dont l'aumône, épisodique et stigmatisante. Notre préoccupation est de comprendre et d'analyser les enjeux de la présence quotidienne des femmes dans les rues de Ouagadougou.

## 2. Méthodologie et données empiriques:-

Notre étude s'est déroulée dans la ville de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Le choix de cette localité est motivé par le contexte socio-économique de la ville et son rythme d'urbanisation lié à l'exode rural. Sa taille et sa densité font d'elle le plus grand centre urbain du Burkina Faso et la placent, de fait, devant le chômage, la prostitution, l'exclusion sociale, la délinquance. Cette dynamique démographique et l'hétérogénéité de la population urbaine de Ouagadougou donnent l'opportunité à de nombreuses femmes en détresse de s'adonner aux pratiques de mendicité. Cela nous donne la certitude de trouver la population cible, c'est-à-dire les femmes en situation de rue, et donc nous rassure quant à la faisabilité et à la fiabilité de l'étude. L'approche est qualitative et l'entretien a été privilégié car, il permet de recueillir un discours construit par l'enquêté lui-même. Le souci de l'étude étant de comprendre un phénomène et d'analyser les enjeux, l'entretien permet de collecter des informations sur des opinions, attitudes, perceptions, croyances et sentiments des enquêtés. Le guide d'entretien semi-directif a été notre principal outil de collecte de données. Il a servi à conduire des entretiens individuels. L'entretien individuel s'inscrit dans une perspective interprétative et constructiviste de la recherche car elle envisage une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes qui y participent (Savoie-Zajc, 2003). En plus, l'entretien semi-dirigé repose sur le postulat que la perspective de l'autre est riche et a du sens et qu'il est possible de connaître cette perspective et de l'expliquer (Gauthier, 2003). Un consentement éclairé a été demandé aux répondants. Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone avec l'accord de l'enquêté. Des dispositions ont été prises pour préserver la confidentialité des entretiens. Concernant les femmes, 31 femmes en situation de rue ont participé aux entretiens et se répartissent comme l'indique le tableau ci-dessous. Parmi les femmes qui sont dans la rue sans enfants, on a 5 jeunes femmes dont 3 sans handicap et 2 en situation de handicap; 5 femmes adultes dont 2 avec handicap et 3 sans handicap ; 7 femmes âgées dont 5 sans handicap visible et 2 en situation de handicap. Quant aux femmes qui sont dans la rue avec des enfants, 11 mères de jumeaux et 3 femmes malvoyantes guidées par des enfants ont participé aux entretiens. En plus des femmes en situation de rue, 3 époux des répondantes, 5 autres personnes en situation de rue et 4 autres citoyens ont également accepté de participer aux entretiens. En outre, 2 agents du ministère en charge de l'action sociale ont accepté de participer à l'enquête. Au total, 45 personnes ont participé à l'enquête.

**Tableau : Caractéristiques des personnes enquêtées:**

Population d'enquête		Âge	Situation de handicap	Effectifs	
Femmes en situation de rue	Femmes seules	[20-34]	Sans handicap	3	
			Avec handicap	2	
		[35-59]	Sans handicap	3	
			Avec handicap	2	
	Femmes accompagnées d'enfants	Mères de jumeaux	[60-70[	Sans handicap	5
				Avec handicap	2
	Femmes âgées malvoyantes guidées par un enfant			11	
Autres participants	Époux de quelques répondantes			3	
	Autres personnes en situation de rue			5	
	Autres citoyens			4	
	Agents du ministère en charge de l'action sociale			2	
<b>Total</b>				<b>45</b>	

### 3. Résultats:-

#### 3.1. La ville : pôle de la compétition et de l'exclusion :

Park (1925) définit la ville comme une unité géographique, écologique mais aussi économique fondée sur la division du travail, qui se traduit par une multiplication des emplois et des professions au sein de la population urbaine; selon l'auteur, c'est un « tout organique » ayant sa propre dynamique. Les centres urbains sont à cet effet les cadres privilégiés de l'expression urbaine. C'est ce qu'affirme Simmel (1999) en soulignant qu'à la différence de l'habitant rural, c'est par son intellectuel plutôt que par son affectivité que le citoyen-type parvient à la fois à se protéger de la « violence de la grande ville » et à s'adapter aux changements permanents auxquels il est confronté en milieu urbain. Ce processus d'expansion-extension est lié à la division et à la spécialisation économique du travail en général et en ville en particulier, où le combat avec la nature pour la subsistance est transformé en un combat avec l'homme dont le bénéfice est accordé non pas par la nature mais par les hommes. Selon l'auteur, la nécessité de spécialiser la production, pour trouver une source de revenus conduit à une différenciation économique qui elle-même entraîne une individualisation des qualités humaines et son corollaire: le développement et l'accomplissement de la liberté individuelle. La nature de l'occupation ne compte plus, pourvu qu'il rapporte de l'argent. La compétitivité en ville est telle que toute activité a tendance à devenir un métier. L'on assiste alors à une professionnalisation de toutes les occupations comme le disait Park (1925).

Au Burkina Faso, les villes offrent de réelles potentialités de création de richesses, grâce aux infrastructures socioéconomiques dont elles disposent. Au même moment, elles produisent des exclus sociaux. L'urbanisation est en pleine croissance, mais cette urbanisation ne s'accompagne pas d'un développement économique suffisant. De deux villes aux premières heures des indépendances (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), le pays compte actuellement 49 communes urbaines. En effet, les promesses d'une vie meilleure que font miroiter les villes attirent chaque jour des ruraux. Les centres urbains doivent donc faire face à une forte demande sociale avec une offre limitée en infrastructures et services de base comme la santé, l'éducation, l'assainissement. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande rend encore plus rude la compétition pour accéder au bien-être en milieu urbain. Or, dans ce combat pour la survie, le faible niveau d'instruction qui caractérise le plus souvent les nouveaux venus (migrants ruraux), ne favorise pas leur aptitude à s'insérer positivement dans le tissu économique urbain. La ville burkinabè est de ce fait, un foyer de compétition, de dynamisme, de changement et de réadaptation pour les migrants.

Ouagadougou est la ville la plus peuplée du pays et représente 12 % de la population totale du pays. Elle est une commune urbaine qui compte 12 arrondissements et 55 secteurs. Elle est située au centre du pays. Selon les statistiques de l'INSD, la population de la capitale évolue rapidement : de 465 969 habitants en 1985, elle est passée à 750 398 en 1996, puis à 1 475 223 en 2006, ensuite à 1 915 102 en 2012 et à 2 453 496 en 2019 (INSD, 2020). Elle concentre à elle seule 12% de l'ensemble de la population du pays et 45,4% de la population urbaine du pays. Cette croissance urbaine s'explique par le fait que Ouagadougou a été pendant longtemps le principal point de convergence des populations des zones rurales, semi-urbaines et d'autres villes du Burkina Faso (Ouattara et

Somé, 2009). L'urbanisation rapide ajoutée à l'absence de politiques urbaines adéquates aggrave les problèmes d'emploi auxquels Ouagadougou fait face. En effet, l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel réalisée au Burkina Faso en 2015 (INSD, 2016) estime le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus à 4 % avec des disparités selon le niveau d'instruction : 1,8 % pour les personnes sans niveau d'instruction et 23,4 % pour les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur. Il ressort de cette enquête que « le chômage est un phénomène principalement urbain, avec des disparités entre les régions. La région du Centre a, de ce fait, le niveau de chômage le plus élevé. Les femmes sont plus exposées au chômage en milieu urbain, et sont plus atteintes par le phénomène du découragement » (INSD, 2016, : 8). Le taux de chômage à Ouagadougou est de 13,2 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale, soit (4 %) (INSD, 2016). De plus, selon les données de l'ENESI-2015, « s'il existe un écart de 1,9 point entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes, cette différence atteint 6,6 points en milieu urbain. En effet, en milieu urbain, le taux de chômage au sens large des femmes est de 15 % alors que celui des hommes est de 8,4 % » (INSD, 2016 :14).

Le chômage et le sous-emploi frappent de nombreuses personnes à Ouagadougou. La paupérisation de certains ménages urbains est un processus causé par la crise de l'emploi en ville, suivi de la migration des hommes laissant toute la charge familiale sous la responsabilité des femmes sans ressources financières stables. Dans le même temps, la fécondité reste à un niveau relativement élevé chez ces femmes, rendant difficile l'exercice d'activités en dehors du foyer par la présence permanente d'enfants en bas-âge, auxquels, il faut apporter des soins. À cela s'ajoute les tâches ménagères dont elles ont la responsabilité et l'affaiblissement du lien sociale en milieu urbain qui ne favorise guère la solidarité et l'entraide. Un cumul de chocs s'observe : absence des hommes ou leur chômage et restriction du marché du travail, fécondité élevée et garde des enfants, travail domestique et individualisme, qui ne favorisent pas l'entrepreneuriat des femmes en ville. Certaines femmes perdent ainsi progressivement leur pouvoir d'achat, or le mode de vie urbaine est exigeant et tout repose sur l'argent qui est le moteur de tout échange et toute valeur. La recherche de ressource financière devient impérative et il faut absolument trouver une stratégie pour survivre et faire vivre la famille. La rue se présente aux yeux de ces femmes comme l'unique alternative adaptée à leur condition de mères sans aucun niveau d'instruction dans un contexte urbain qui se veut de plus en plus compétitif. Mendier ou mourir (Gilliard, 2005) tel est le choix particulièrement difficile auquel les femmes pauvres sont confrontées à Ouagadougou.

Le phénomène des femmes en situation de rue est en effet l'un des problèmes récurrents à Ouagadougou qui a pourtant bénéficié de plusieurs politiques d'encadrement et de prise en charge. Malgré cela, le phénomène prend de l'ampleur et les typologies de mendiants ne fait que se diversifier les personnes vivant avec un handicap (Vuarin, 1990), les personnes âgées (Rouamba, 2015), les élèves des écoles coraniques appelés talibés (Champy, 2015) et récemment des femmes accompagnées d'enfants, notamment les mères de jumeaux (Bako, 2008; INSD, 2011; Sawadogo, 2011; Degorceet al., 2016; Sawadogo, 2019; Sawadogo, 2020), des veuves, des femmes en situation de handicap et des femmes âgées (Rouamba, 2015).

Pour analyser la présence quotidienne des femmes dans les rues, nous nous sommes inspirés de la théorie de l'acteur stratégique de Crozier et Friedberg (1977) qui pensent que l'individu est rationnel. Ces auteurs avancent que l'individu met en œuvre des stratégies, même si sa rationalité est limitée par le système dans lequel s'inscrit son action. L'idée fondamentale est que le système social dans lequel s'inscrit l'individu exerce des contraintes sur son comportement. Les « acteurs, leur liberté et leur rationalité, leurs objectifs et leurs « besoins » ou si l'on veut leur affectivité- sont des construits sociaux et non pas des entités abstraites. Dès lors, le problème n'est plus celui du modèle d'explication choisi, mais celui de la démarche de recherche qui permettra de découvrir les conditions matérielles, structurelles, humaines du contexte qui limitent et définissent cette liberté et cette rationalité, et, partant le sens des comportements empiriquement observables » (Crozier et Friedberg, 1977 : 55). Le sociologue doit d'abord étudier les actions individuelles qui constituent l'élément de base du social puis montrer comment ces actions ont interféré pour donner naissance à un phénomène social. Pour lui, une action est rationnelle pour peu qu'elle soit orientée par une valeur, un intérêt ou même la tradition. L'action d'un individu est rationnelle, nous dit-il, si celui-ci « a de bonnes raisons d'agir ». Selon lui, la rationalité est située. Cela suppose que les individus adoptent des stratégies en fonction de l'environnement économique, institutionnel, historique, etc. Mais, en aucun cas cet environnement ne peut déterminer une action qui reste la conséquence d'un choix individuel.

C'est donc dans la logique de l'individualisme méthodologique que nous allons analyser la présence quotidienne des femmes dans les rues pour comprendre le phénomène et analyser les enjeux qu'il soulève.

### 3.2. La femme Burkinabè : fille de, épouse de et mère :

L'attitude que certaines sociétés africaines avaient vis-à-vis de la femme demeure aujourd'hui mitigée. En même temps qu'elle doit se conformer aux vertus telles que l'obéissance et la soumission, la femme est un être d'une grande importance dans sa communauté. En effet, la division du travail dans de nombreuses sociétés africaines responsabilise la femme de s'occuper des tâches ménagères. Le dicton selon lequel « la femme c'est le foyer » est partagé par de nombreux groupes socioculturels. Autrement dit, elle ne peut être épanouie que dans le foyer et son statut social est seulement valorisé si elle est en couple. En tant que fille de, elle doit obéissance et soumission à ses parents d'abord, ensuite, en tant qu'épouse de, elle le doit à son époux. Son avis n'est presque jamais tenu en compte publiquement.

Cependant, ce rôle de productrice et d'éducatrice de progénitures, loin de ternir son image lui donnait paradoxalement une certaine considération, ce qui faisait d'elle la maîtresse de maison. C'est dans ce sens que Amadou Hampâté Baprécisait: « L'homme, dit-on chez nous, n'est qu'un semeur distrait, alors que la mère est considérée comme l'atelier divin où le créateur travaille directement, sans intermédiaire, pour former et mener à maturité une vie nouvelle. C'est pourquoi, en Afrique, la mère est respectée presque à l'égal d'une divinité » (Ba, 1991-1992 : 61). Un proverbe malien le souligne aussi en ces termes : « Tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons, nous le devons une fois seulement à notre père, mais deux fois à notre mère ». Cela montre la considération que la société africaine pouvait porter en théorie à la femme, en tant qu'épouse, maîtresse de maison et surtout mère.

La mère est la première éducatrice et la première référence de l'enfant. C'est ce qu'un citadin souligne en disant que la société moaga avait déjà intégré l'idée selon laquelle « éduquer une fille, c'est éduquer une nation car si la fille d'aujourd'hui est l'épouse de demain et la mère éducatrice ». En effet, de l'avis de ce citadin, la société préparait la jeune fille à devenir une future bonne épouse à travers l'enseignement de la pudeur, du respect, de la soumission, car le terrain (c'est-à-dire la femme) qui doit accueillir l'enfant et le former doit être de la bonne terre à l'instar du paysan prévoyant qui prépare son champ pour la saison prochaine. Ensuite, lorsque l'enfant naît, le premier contact physique se fait avec sa mère à travers l'allaitement. À bas-âge, l'enfant n'a que sa mère comme modèle : il est attentif à son regard, à ses gestes, à ses comportements. Logiquement donc, une mère bien éduquée transmet ces bonnes manières à ses enfants déjà dès la conception, et ensuite à travers l'éducation. Ces enfants bien éduqués grandiront dans la sagesse et transmettront eux aussi ces connaissances à leur descendance. Cette place qu'occupe la mère dans l'éducation est aussi soulignée par Camara Laye (1953), à travers cette dédicace à sa mère: « Femme noire, femme africaine, ô toi, ma mère, je pense à toi... O Daman, ô ma mère, toi qui me portas sur le dos, toi qui m'allaitas, toi qui gouvernas mes premiers pas, toi qui la première m'ouvrit les yeux aux prodiges de la terre, je pense à toi ». C'est à juste titre que l'on dit que « telle mère, telle fille ». La mère est donc au centre du processus de la socialisation.

Par ailleurs, dans certaines sociétés du Burkina Faso, les femmes sont de véritables pièces maîtresses. Elles occupent par exemple une fonction rituelle très importante dans l'organisation des funérailles et participent aussi à la réconciliation sociale. C'est le cas chez les Kasena (groupe socioculturel du sud-est du Burkina Faso) où la femme est un personnage clé qui est au centre du renouvellement du tissu social en étant régulatrice de tensions. Nous remarquons là une image valorisante du statut de la femme et cela semble montrer qu'elle est le pilier de la famille et partant de sa communauté.

En outre, le triple rôle de la femme n'est plus à démontrer. « Dans la plupart des familles à faibles revenus, le travail des femmes ne se borne pas à celui de la reproduction (grossesse et éducation des enfants) nécessaire pour garantir l'entretien et la reproduction de la force de travail, c'est aussi un travail productif, souvent source secondaire de revenus » (Moser, 2000 :134). Toutefois, le monde du travail d'aujourd'hui reste marqué par l'inégalité généralisée entre hommes et femmes. Alors que leur taux de participation au marché du travail progresse dans nombre de pays, les femmes sont toujours désavantagées sur le marché du travail en termes de part de l'emploi qu'elles représentent, de rémunération et de conditions de travail. Pourtant, les charges familiales ne font qu'accroître et la crise d'emploi à laquelle font face les hommes exige la participation des femmes aux dépenses du ménage. Le revenu est devenu le seul moyen et l'unique source de survie des familles en ville. Une équation est sans cesse posée aux femmes pauvres : que faire ? Comment faire pour avoir des revenus suffisants pour nourrir la famille ? Comment faire pour survivre et faire vivre la famille ? Quelques alternatives sont envisageables : travailler dans l'informel, se prostituer, ou mendier. De nombreuses femmes ont choisi de porter leur dénuement sur l'espace public, notamment, la rue.

### 3.3. L'aumône, une réponse à la précarité ou un reproducteur de la pauvreté?

Face à la souffrance provoquée par la faim, à ses corollaires tels que la colère ou les plaintes des enfants, de nombreuses femmes décident d'exposer leur misère sur la place publique. Elles s'organisent dans les rues de Ouagadougou pour attirer le maximum de donateurs afin d'avoir beaucoup de dons. « Quelles que soient les causes de la mendicité, le vagabond a faim, il doit quémander » (Desjardins, 2015, p. 25). Et pour cela, il doit charmer son hôte afin de bénéficier d'aumônes. Baudrillart écrivait à cet effet que « l'aumône tombe plus abondante dans la besace d'un heureux messager » (Baudrillart, 1892 : 1710). C'est pourquoi les femmes, dans la rue, cherchent à provoquer l'étonnement du quidam pour l'inciter au don. Pour ce faire, il faut un lieu, un moment, une attitude, une gestuelle et un discours adéquats (Althammer, 2007). Degorce et ses collaborateurs (2016) et Sawadogo (2020) montrent, à travers leur étude sur les logiques de mendicité des « mères de jumeaux » à Ouagadougou que les femmes investissent plus certains lieux par rapport à d'autres. Nos observations révèlent également qu'elles ont des sites préférentiels : les mosquées, les marchés et les carrefours sont les sites occupés par le plus grand nombre de femmes en situation de rue. Ensuite viennent les stations d'essence ainsi que les routes. Les sites sont occupés en fonction de l'affluence, de l'anonymat et des recettes qu'ils peuvent procurer par rapport à d'autres. « Je mendie ici devant la mosquée car, il y a plus de mendiants. Donc le nombre attire plus de donateurs qui nous font l'aumône. En plus, vu qu'on est nombreux, il est difficile d'identifier chaque mendiant. Chacun se noie dans le groupe », souligne cette femme (P. K., 33 ans, jeune femme en situation de handicap). En plus du choix stratégique des sites, certaines femmes exhibent leur handicap pour apitoyer le public. Le handicap moteur, visuel, sont des « ressources » que ces femmes utilisent pour convaincre le public de leur incapacité de travailler.

« Je mendie depuis 11 ans car, je ne peux pas travailler. Je suis aveugle. Je ne veux pas non plus être un poids pour mes proches. La rue me procure un peu de revenus pour ma survie. Je me fais guider par cet enfant car, je ne peux me déplacer seule. Je motive toujours les enfants qui acceptent me guider. Ça fait le sixième enfant qui me guide. Les premiers ont grandi et travaillent ou sont mariés » (T.O., 62 ans, femme âgée en situation de handicap).

En outre, le jour et l'heure sont judicieusement choisis par ces femmes comme l'a relevé Sawadogo (2020) dans son étude. Les différentes stratégies développées (choix du lieu et de l'heure de mendicité) montrent qu'elles luttent quotidiennement pour répondre aux impératifs de la vie urbaine et se créer une place au sein de l'entité ville. Toutes ces stratégies prouvent que les femmes en situation de rue ne constituent pas une population passive. Au contraire, elles utilisent des normes pratiques dans une liberté buissonnière par laquelle chacune tâche de vivre au mieux l'ordre social et les opportunités de la rue. Maffesoli (1979) et De Certeau (1990) parlent de ruses anonymes des arts de faire, un art qu'utilisent les femmes pour survivre dans la société de consommation. Toutefois, partant du point de vue de celui qui donne et de celui qui reçoit, on peut dire que l'aumône faite aux femmes dans les rues à Ouagadougou est à la fois précaire et aléatoire (Sawadogo, 2020). D'un côté, ces femmes relèvent toujours le caractère aléatoire et irrégulier des dons dont elles bénéficient. Selon elles, les dons sont variables pour la même personne, selon les heures, les jours, les périodes du mois. De plus, elles déplorent une tendance à la baisse de la valeur des dons. Selon elles, les gens donnent de moins en moins. Même les donateurs les plus réguliers sont de moins en moins généreux, font-elles remarquer.

« Chaque matin, je venais très tôt. À 6h30, je suis déjà à ce carrefour pour profiter de l'aumône des usagers de la route. Autour de 11h, je pouvais avoir 3 000 FCFA et quand il commence à faire chaud, je rentre avec mes enfants car, je dois faire la cuisine pour les autres enfants qui sont restés à la maison. Maintenant, je suis obligée de rester du matin au soir et souvent je ne gagne même pas 1 500 FCFA à la fin de la journée » (D.E., 39 ans, mère de jumeaux).

La crise économique relevée par cette femme est également ressentie par les autres personnes dont la survie dépend des dons et des aumônes. Les propos de cet homme sont illustratifs.

« Les recettes baissent de jours en jours car, de nombreuses personnes demandent l'aumône. Maintenant, avec les femmes, surtout les mères de jumeaux, il est difficile d'avoir 1 000 FCFA à la fin de la journée. Les gens préfèrent leur donner car, selon eux, elles en ont le plus besoins pour se nourrir et nourrir les enfants » (S.T., 57 ans, autre mendiant).

Quant aux donateurs, le nombre de plus en plus croissant de personnes en situation de rue ne favorise pas l'aumône. Un Ougalais le reconnaît en ces termes : « il est difficile actuellement de faire l'aumône aux mendiants, surtout dans la rue. Ils sont très nombreux et tout geste est source de conflit entre eux. Je préfère donner à mes voisins ou à mes

proches qui sont dans le besoin. Je fais très rarement l'aumône dans la rue » (G. H., 47 ans, citadin, usager de la route). Ces propos montrent que le choix de la catégorie de mendiants à laquelle il faut donner l'aumône est souvent arbitraire. Un citadin peut décider de donner ou non à une catégorie de mendiant selon ses propres critères de choix : la compassion, l'âge du mendiant, le sexe, le handicap ou l'insistance de celui-ci.

« Je donne aux femmes âgées car, je sais qu'à un certain âge, il est difficile de travailler. J'imagine que ce sont des femmes qui n'ont pas eu la chance d'avoir des enfants sur qui elles peuvent compter aujourd'hui ou dont les enfants ont migré hors du pays. Personne ne peut permettre que sa mère se nourrisse d'aumône » (F.J., 51 ans, citadin, enseignant du secondaire).

Les revenus issus de la mendicité varient selon les jours comme le révèle cette femme. Une mère de jumeaux confie ce ceci : « je mendie les jeudis et les vendredis seulement car, j'ai remarqué que ces jours, les recettes sont bonnes. Je peux avoir 2 000 FCFA le jeudi et 2 500 FCFA le vendredi » (N.M, 34 ans, jeune femme mère de jumeaux). Le caractère aléatoire des revenus issus de la mendicité est observé par d'autres auteurs et le « déclaratif » concernant les revenus de la mendicité fait l'objet de nombreux débats. Pichon (2007) émet des réserves. Mougin montre que la mendicité est loin d'être « une activité qui rapporte », et n'enrichit pas celui qui s'y emploie. Il ajoute que même si certains déclarent percevoir des revenus « faramineux » c'est probablement pour faire preuve de leurs compétences, de leurs capacités et se valoriser (Mougin, 2008). Anderson (1923) en conclut que c'est une activité de « débrouille » vu les aléas et le faible montant des revenus issus de cette activité.

« Les insultes et les moqueries de toute sorte, la discrimination et le rejet, le refus, la maladie des enfants du fait du soleil, du vent et de la consommation des aliments pourris que certaines personnes leur offrent, la fatigue du fait qu'elles marchent régulièrement plusieurs kilomètres par jour, les accidents de circulation, les agressions physiques et sexuelles » (INSD, 2011 : 40).

Il est clair que « la quête alimentaire demeure le principal souci du mendiant, quelles que soient les allusions à son égard dans les écrits » (Desjardins, 2015, p. 91). Toutefois, l'expérience des femmes en situation de rue montre que l'aumône ne résout pas en réalité le problème de la faim, car la charité individuelle n'a rien de fixe ni de certain. De plus, la précarité et le problème de la faim sont intimement liés par un cercle vicieux (piège faim-pauvreté) comme l'explique Nurkse (1953). Une personne pauvre risque de ne pas pouvoir se nourrir suffisamment par manque de pouvoir d'achat. La dénutrition risque d'affaiblir sa santé et étant physiquement faible, sa capacité de travail sera réduite, ce qui fait qu'elle restera pauvre par manque de ressources. Ce dénuement fera qu'elle ne pourra pas se nourrir convenablement, et ainsi de suite (Nurkse, 1953). C'est aussi l'avis de Falcioni qui refuse que l'aumône soit perçue comme une réponse efficace au besoin du pauvre qui mendie.

« Répondre au besoin d'un pauvre par un prêt « est plus important et plus précieux » que lui donner l'aumône parce que (...) dans le premier cas s'institue une relation de confiance qui peut être absente dans la bienfaisance. Dans ce dernier cas, si le risque est de considérer le bénéficiaire comme sujet (passif) appartenant à la catégorie des pauvres, lui accorder un prêt signifie le solliciter à se relever en comptant sur sa capacité (active) de résilience » (Falcioni, 2012 : 451).

Une jeune femme qui mendie au carrefour d'une grande avenue reconnaît en effet que la rue ne saurait être une solution à la faim.

« Je pensais qu'après quelques semaines de mendicité, j'allais pouvoir me constituer un fonds pour reprendre mon commerce. Mais cela fait 4 ans que je mendie et chaque jour je dois sortir, sinon je ne mange pas. C'est un cercle vicieux. C'est difficile et dégradant, humiliant et très salissant. Je mange ce qu'on me donne et non ce que je veux. Souvent les reste que nous servent les restitutrices de la place me donnent des maux de ventre. La rue ne résout pas le problème de la faim. Elle permet de vivoter en attendant une situation meilleure » (S.C., 48 ans, femme ayant un handicap moteur).

Bien que perçue par les femmes comme une alternative, la présence quotidienne des femmes dans les rues semble être une pathologie latente qui risque de menacer à long terme la vie des femmes. De plus, pour celles qui se promènent avec des enfants, le risque est double : elles s'exposent elles-mêmes ainsi que leurs enfants. Aussi la présence quotidienne des femmes dans la rue soulève-t-elle de nombreux enjeux sociaux tels que la dégradation progressive de l'image de la mère et de la femme burkinabè et la fragilisation de sa santé et celle de ces enfants.

### 3.4. La présence quotidienne des femmes dans la rue : du besoin individuel aux enjeux sociaux, économiques et politiques

Dans la rue, ces femmes bénéficient de l'aumône en espèce (en argent) et en nature (des vêtements et de la nourriture) qui leur permet de se nourrir et nourrir leur famille. Malgré la pénibilité de l'activité, cette femme reste endurente pour sa survie et celle de ses enfants :

« Au début, j'avais honte et je me cachais, mais beaucoup de mes voisines ont fini par savoir que je mendie. C'est humiliant. J'aurais migré comme mon mari, mais une femme ne fuit pas pour laisser ses enfants. Je souffre énormément, car souvent je sens le poids de la fatigue. Sans oublier les malaises, les problèmes gastriques, mais je tiens...car, je suis obligée de mendier pour me soigner et nourrir les enfants en attendant le retour de mon époux qui est allé chercher du travail sur un site d'orpaillage » (B.J., 39 ans, jeune mère de jumeaux).

Une autre femme ajoute

« Personne n'aime mendier. Si je mendie, c'est que je suis obligée. J'aurais aimé avoir un époux qui a les moyens et moi-même ayant un travail avec une motocyclette. Toujours bien habillée et bien parfumée (éclats de rire). J'ai toujours rêvé de ça quand j'étais jeune. Mais hélas ! Je n'ai rien eu de tout ça et je me retrouve sans moyens de subsistance et devant mendier pour survivre. Mendier, c'est très humiliant, c'est une honte. Je ne suis jamais tranquille dans ma tête, tellement je me reproche cette pratique » (D.B., 63 ans, femme âgée).

Aux yeux d'autres femmes interviewées, la rue perd le caractère "anémique" et "déviant" que lui attribuent certains citadins, pour être perçue comme "un instrument de la résilience", en réponse au besoin individuel et familial de se nourrir (Sawadogo, 2020).

« Permis ou pas, je cherche mon pain quotidien. Ceux qui disent que la rue est dégradante et interdite savent quoi faire. Moi, je ne peux compter que sur les autres pour l'instant. Je ramassais du sable pour vendre à l'aide d'une charrette et je gagnais ma vie à travers cette activité. Quelqu'un a volé mon âne qui tirait la charrette. Je ne peux pas acheter un âne. Je suis veuve et j'ai trois enfants dont un en bas-âge. Aujourd'hui, c'est dans la rue que je tire le maximum de ressources qui me permettent de me nourrir, de me soigner, d'acheter de l'eau pour la cuisine et du savon pour la lessive. C'est grâce à la rue que je tiens » (F.H., 41 ans, veuve).

Cependant, face à ce besoin individuel urgent et immédiat, il y a des enjeux sociaux latents à long terme. Ces femmes passent 5 à 8 heures dans la rue, assises ou en déambulant à la recherche de donateurs. Au regard de leur statut de mère, d'épouse ou de femme, de nombreux citadins interviewés considèrent que leur présence quotidienne dans les rues rime avec déshonneur.

« Je ne tolère pas la présence de ces femmes dans la rue. Surtout celles qui sont jeunes, mères, bien portantes et qui èrent avec leurs enfants à longueur de journée. Une femme, une mère est la boussole pour ses enfants. C'est elle que les enfants regardent. Mais si elle passe sa journée dans la poussière, au soleil, au milieu de la voie, quel exemple donne-t-elle à ses enfants ? Quel que soit le problème qu'elles vivent, les femmes ne doivent pas traîner ainsi dans la rue » (S.X., 53 ans, gérant d'une épicerie).

Malgré les quelques avantages pécuniaires de la rue, l'INSD note également qu'elle a des conséquences multiples.

« Au-delà du fait qu'elle ternit l'image du pays, elle cultive l'imitation chez les femmes mères de jumeaux, la tendance du gain facile et l'assistanat. Au lieu de travailler, ces femmes préfèrent se contenter des gains qu'elles obtiennent dans la mendicité, ce qui est source de sous-développement dans la mesure où cette catégorie de femmes de plus en plus nombreuses ne participe pas à l'effort de développement » (INSD, 2011 : 41).

Un agent du ministère en charge de l'action sociale rencherit

« La présence des mères dans la rue complique et alourdit notre travail de réinsertion sociale des enfants en situation de rue. Nous n'avons plus que les enfants et les jeunes, mais aussi les mères. C'est très difficile et cela demande plus de moyens. Les catégories de personnes en situation de rue ne fait que se diversifier et cela laisse percevoir un certain désengagement des pouvoirs publics. Alors que, je peux vous dire que le

travail de terrain fait de supervision, d'écoute, de formation et d'apports de soin à toutes ces personnes en situation de rue est de plus en plus fastidieux » (S.Y., 51 ans, fonctionnaire au Ministère en charge de l'action sociale).

Une analyse croisée de l'expérience des femmes en situation de rue, des perceptions des Ouagalais de cette pratique, dévoile le caractère risqué de la présence quotidienne des femmes dans les rues au triple plan social, économique et politique. Au niveau socioculturel il y a des implications sociales et culturelles car, les femmes qui devraient transmettre le savoir local aux jeunes générations passent leur temps dans les rues. Il y a un risque de perte progressive des connaissances locales et un affaiblissement du lien entre les jeunes femmes et leurs doyennes. Au plan social, la quotidienneté d'une pratique dégradante et stigmatisante entraîne progressivement une disqualification de l'image de la mère et de la femme. De plus, la présence quotidienne de femmes dans la rue constitue un enjeu social au regard de l'effet d'entraînement qu'elle peut susciter chez d'autres femmes entraînant une population de plus en plus croissante de femmes qui ne participent pas à l'effort de développement. Par ailleurs, de nos résultats, il ressort que parmi les enfants qui accompagnent leur mère ou des personnes âgées dans la rue, il y a des enfants d'âge scolaire. Ce la signifie qu'il y a des enfants qui échappent à la scolarisation, remettant en cause l'effort du gouvernement burkinabè pour atteindre l'éducation pour tous. De plus, les enfants qui accompagnent leur mère dans la rue peuvent être de futurs candidats à la rue, causant ainsi une transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Au plan sanitaire, les enfants qui accompagnent leur mère dans les rues sont exposés aux maladies diarrhéiques dues à la mauvaise alimentation de rue. En effet, les enfants sont exposés aux intempéries – effets du soleil, du vent, de la poussière, etc. - et à la mauvaise alimentation de rue dès le bas-âge et partant à toute sorte de maladies telles que la méningite, le paludisme, le rhumatisme, etc. Ce qui soulève des problèmes d'insécurité alimentaire et de santé publique. Exposés à une mauvaise alimentation dès leur jeune âge les enfants peuvent connaître des problèmes de croissance dans le futur ce qui peut influencer négativement sa participation au développement du pays. La productivité du travailleur ne dépend pas seulement de son alimentation actuelle, elle dépend de celle qu'il a reçue avant, principalement dans sa période de croissance de moins de 9 mois à l'âge adulte. C'est la clé du rôle de l'alimentation dans l'investissement humain. Une mauvaise alimentation de l'enfant et de l'adolescent, en particulier au moment très critique du sevrage, peut condamner le travailleur à n'être jamais qu'un sous-producteur, physiquement certes, mais aussi, semble-t-il intellectuellement (Carothers, 1954). La mauvaise alimentation à laquelle sont soumis ces femmes et leurs enfants entraîne d'importants coûts économiques puisqu'elle compromet gravement la productivité des individus et donc la croissance des nations : les enfants souffrant de malnutrition sont confrontés à des retards de croissance et ne sont pas à mesure d'exploiter pleinement leur potentiel d'apprentissage, entraînant une faible productivité à l'âge adulte. Les mères sous alimentées donnent le jour à des bébés qui commencent leur vie avec un handicap, mettant en jeu leur croissance et hypothéquant du même coup l'avenir du pays dont une part des futurs travailleurs et producteurs est fragilisée et malnutrie. Il se crée alors un cercle vicieux « faim-pauvreté » dont les pauvres et ceux qui souffrent de la faim ont du mal à sortir sans aide extérieure (Nurkse, 1953), notamment de la famille et des pouvoirs publics.

Au-delà des problèmes nutritionnels et de santé auxquels sont exposés les enfants qui accompagnent leur mère dans la rue, il faut noter que sur le plan éducationnel, ce que les enfants apprennent dans la rue ne peut pas combler ce qu'ils perdent en n'allant pas à l'école. C'est un risque de transmission intergénérationnelle du métier. De plus, la présence quotidienne des mères dans la rue « suppose aussi une absence, ailleurs, d'un autre lieu, celui du foyer, de la famille » (Boinot, 2008 : 104). Même si la rue résout partiellement le problème d'alimentation, il est clair que l'absence des mères du foyer (souvent, elles sont obligées de rester dans la rue toute la journée) crée un vide car, les aînés restés seuls à la maison vont manquer d'encadrement. En outre, ils seront amenés à assumer des tâches qui ne sont pas de leur âge telles que s'occuper des plus petits et des travaux domestiques, et ce au détriment de leur scolarité. Par ailleurs, la présence de certaines femmes sur les voies de circulation peut exposer les femmes et leurs enfants aux accidents de circulation augmentant les problèmes de sécurité publique déjà difficiles à résoudre par les pouvoirs publics.

#### **4. Conclusion:-**

En s'intéressant à un phénomène singulier fait d'actionsconcrettes et quotidiennes, l'étude révèle un système au sein duquel de nombreuses femmes sont appelées à œuvrer et à manœuvrer au jour le jour pour répondre aux impératifs de la précarité. L'organicité au quotidien (Maffesoli, 1979, 1998) des femmes en situation de rue témoigne de leur

vouloir vivre face à l'inégale répartition des fruits de la croissance et à l'administration de la vie collective qui ne tient pas compte d'elles. Du foyer à la rue, les femmes en situation de précarité inventent des stratégies pour inciter le don nécessaire à leur survie. Il ressort que la rue est un espace ressource pour les femmes en quête de survie, mais elle rend toujours plus vulnérable la personne en situation de rue : quotidienneté d'une pratique dégradante, aléas des revenus, stigmatisation permanente des populations. La présence quotidienne des femmes, des mères et des épouses dans la rue a donc des effets pervers sur l'ensemble de la population burkinabè : disqualification de l'image de la femme, non scolarisation des enfants, problèmes de sécurité publique, de santé et d'insécurité alimentaire. En somme, la présence quotidienne des femmes dans la rue est un frein majeur à l'éducation pour tous et à l'entrepreneuriat féminin ; c'est un fléau qui freine le développement économique du Burkina Faso. Dans la mesure où une grande partie de cette mendicité est due à la précarité de l'emploi des femmes et à l'absence de travail des pères qui entraîne une insuffisance de revenus pour satisfaire les besoins du ménage, nous pouvons en déduire que le supplément de dépense qu'il aurait fallu faire pour assurer un accès équitable à la scolarisation et au marché du travail aurait transformé en investissements favorisant la croissance du revenu national dépensé en pure perte dans l'encadrement des femmes en situation de rue. C'est-à-dire investir dans la scolarisation des filles et la création d'emploi (entreprises et industries) plutôt que dans les tentatives de résolution des problèmes de marginalité à travers des lois qui ne cadrent même pas avec les réalités du pays.

### Références Bibliographiques:-

1. Althammer, B. (2007). Bettler in der europäischen Stadt der Moderne: Zwischen Barmherzigkeit, Repression und Sozialreform, Frankfurt am Main [ua], Lang.
2. Anderson, N. (1923). *The hobo: The sociology of the homeless man*, Chicago, Phoenix Book.
3. Ba A. H. (1991-1992). *Amkoullel, l'enfant peul*, Actes Sud, 416p.
4. Bako, T-P. (2008). *La problématique de l'utilisation des enfants dans la mendicité au Burkina Faso: cas des enfants jumeaux de la ville de Ouagadougou*, Mémoire en travail social, Ouagadougou, École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM/Burkina Faso).
5. Baudrillart, A. (1892). Mendicatio, mendici. In Daremberg Ch. et Saglio, E. (éd.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, tome III, Paris, vol. 2, pp. 1710-1717.
6. Boinot, K. (2007). *La construction psychique de l'errance: Stratégies institutionnelles d'offres et de demandes*. Psychologie. Université Rennes 2.
7. Camara, L. (1953). *L'enfant noir*, Paris, Plon
8. Carothers J.C. (1954). *Psychologie normale et pathologique de l'Africain. Étude ethno-psychiatrique*, OMS, Genève.
9. Champy, M. (2015). Ni enfants, ni adultes. Une lecture comparative de la « jeunesse » (Burkina Faso), *Ateliers d'anthropologie. Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative* (42).
10. Crozier M. (1977). *L'Acteur et le système* (en collaboration avec Erhard Friedberg), Paris, Le Seuil, 5007p.
11. De Certeau, M. (1990). *L'Invention du quotidien*, Tome I, Arts de faire, 1980, rééd., Paris: Gallimard.
12. Degorce, A., Sawadogo, H. et Nikiema, A. (2016). Les mères de jumeaux autour des mosquées à Ouagadougou: réappropriations, mobilités et mutations urbaines. *Les Cahiers d'Outre-Mer* (2), pp. 183-205.
13. Desjardins, G. (2015). *Étude de la représentation et de la perception des mendiants et de la mendicité en Grèce ancienne (VIIIe au IVe siècle av. J.-C.)*, Mémoire en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal.
14. Falcioni, D. (2012). Conceptions et pratiques du don en islam, *Revue du MAUSS* (1), pp. 443-464.
15. Gauthier, B. (2003). *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Québec, Québec: PUQ.
16. Gilliard, P. (2005). *L'extrême pauvreté au Niger: mendier ou mourir*: Paris, Éditions Karthala.
17. INSD. (2011). Enquête qualitative sur la mendicité dans la ville de Ouagadougou, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD), rapport d'analyse.
18. INSD (2015). Rapport de l'enquête sur les indicateurs du paludisme au Burkina Faso (EIPBF) réalisée en 2014. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/MIS19/MIS19.pdf>
19. INSD (2016). Rapport de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel au Burkina Faso, réalisée en 2015 (ENESI-2015). Phase 1. Thème 5: Le chômage. [http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes\\_recensements/ENESI/Chomage.pdf](http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/ENESI/Chomage.pdf)
20. INSD (2020). Résultats préliminaires du 5<sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2019) du Burkina Faso, Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, Ouagadougou, 69p.
21. Maffesoli, M. 1979, *La Conquête du présent. Pour une sociologie de la vie quotidienne*, Paris, PUF.
22. Magrin et al. (2018). Le défi urbain: inventer la ville africaine pour tous. « Des villes et des campagnes indissociables » *Atlas de l'Afrique. Un Continent Émergent?* pp. 22-23 et pp. 74-75.

23. Mathieu, F. (2011). *L'errance psychique des sujets SDF: le manteau cloacal, l'effondrement scénique et la séduction*, Thèse de doctorat en psychologie, Université Lumière Lyon 2.
24. Moser, C. (2000). Planification selon le genre dans le Tiers Monde: comment satisfaire les besoins pratiques et stratégiques selon le genre, in BISILLIAT J. et VERSCHUUR C. (dir.), *Le genre, un outil nécessaire, introduction à une problématique*, AFED Paris, EFI Genève, l'Harmattan, 263p
25. Mougin, V. (2008). *Les SDF, idées reçues*, Paris, Le cavalier bleu éditions.
26. Nurkse, R. (1953). "Problems of capital formation" in *underdeveloped countries*. Oxford University Press, Oxford.
27. Ouattara A., Somé L. (2009), La croissance urbaine au Burkina Faso, *Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 2006)*, Analyse des résultats définitifs, INSD, 118 p.
28. Park R.E. (1925). The city: Suggestions for the investigation of human behavior in the urban environment, in PARK R.E., BURGESS E.W., MCKENZIE R.D., *The City*, Chicago, University of Chicago Press, 1-46 (reproduit in PARK R.E., 1952, *Human Communities*, Glencoe, Free Press, 13-51).
29. Parsons T. (1955). *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon.
30. Pichon, P. (2007) 2010, *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne.
31. Rouamba, G. (2015). « Yaab-râmba »: une anthropologie du care des personnes vieillissantes à Ouagadougou (Burkina Faso). Université de Bordeaux.
32. Savoie-Zajc L. (2003). « L'entrevue semi-dirigée », dans B. GAUTHIER (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte de données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, Canada, pp. 293-316.
33. Sawadogo H. P. (2011). *Mendicité des mères de jumeaux: de l'acte symbolique traditionnel à la mendicité professionnelle dans la ville de Ouagadougou*. Mémoire de master recherche en sociologie, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, 74 p.
34. Sawadogo, H. (2018). La mendicité comme moyen de revendication d'une identité positive: l'exemple des « mères de jumeaux » à Ouagadougou. *Revue de l'Université de Moncton*, 49 (1), pp. 135-183. <https://doi.org/10.7202/1064870ar>
35. Sawadogo, H. P. (2019). Réinterprétation du mythe de la gémellité dans le milieu urbain: cas de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso. In Danaï-Oayaga, O-B. (dir.) *Unité et transversalité du mythe*. Les Éditions L'Harmattan. 93-118.
36. Sawadogo, H. P. (2020). *Logiques sociales de la pratique de la mendicité par des « mères de jumeaux » dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
37. Simmel, G. (1999). *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation* (traduit de l'allemand par Lyliane Deroche-Gurcel et Sibylle Muller), Paris, Presses universitaires de France, 1999.
38. Vuarin, R. (1990). L'enjeu de la misère pour l'Islam sénégalais. *Revue Tiers Monde*. t. 31, n° 123, pp. 601-621.
39. Wardhaugh, J., et Jones, J. (1999). "Begging in time and space: 'shadowwork' and the rural context". *Begging Questions: Street-level economic activity and social policy failure*, pp. 101-119.
40. Zeneidi-Henry, D. (2002). *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*. Paris, Bréal (Coll. « D'Autre part »), 256 p.